



# Communiqué de presse

Luc Belot  
Député de Maine-et-Loire



Mardi 2 décembre 2014

## Israël, Palestine : 2 peuples – 2 Etats pour la paix

Luc Belot se réjouit que l'Assemblée nationale « ait voté pour la résolution portant sur la reconnaissance de l'Etat de Palestine ».

« L'État français a un seul objectif : la paix. La France est mobilisée pour aider les populations Israéliennes et Palestiniennes à mettre fin à cet enchaînement où la violence répond à la violence » indique le Député de Maine-et-Loire.

« Les multiples violences continues entraînent un blocage sans précédent dans les négociations. Les incidents survenus en juillet dernier à Paris devant deux synagogues sont inacceptables. Notre pays ne tolère pas que l'on essaye, par la violence des mots ou des actes, d'importer sur son sol le conflit israélo-palestinien. La République est notre bien le plus cher, notre bien commun et il est la meilleure protection avec la laïcité contre toutes les formes d'intégrisme et de violence » poursuit-il.

La France a voté en 2011 en faveur de l'adhésion des Palestiniens comme membres à part entière de l'Unesco et s'est prononcée en 2012 en faveur de la reconnaissance de la Palestine en tant qu'« État observateur non-membre » au sein de l'ONU. Le Président de la République, le 28 août 2014, a rappelé l'objectif de notre diplomatie : « Un État palestinien démocratique et viable, vivant aux côtés de l'État d'Israël en sécurité ». Cette proposition de résolution est soucieuse de renforcer l'action diplomatique de notre pays, de mettre partout en échec les discours de haine, et de contribuer à l'instauration de la paix au Proche-Orient.

« Dans ce processus de paix, j'ai la profonde conviction qu'il y a une vraie nécessité à reconnaître l'État palestinien. Cette reconnaissance doit être liée à la négociation diplomatique par cette volonté et ce désir de voir les gouvernements israéliens et palestiniens aboutir à une solution politique : 2 peuples – 2 États. En signant cette proposition de résolution, je m'inscris totalement dans cette démarche nécessaire à la paix » conclut le parlementaire.

Contact presse :



**François Benoiton**  
Attaché parlementaire de Luc Belot,  
Député de Maine-et-Loire  
Permanence Parlementaire  
15 rue Voltaire - 49100 ANGERS  
Tél 02 41 87 95 95 / Fax 02 41 87 16 09

Assemblée Nationale  
Tél 01 40 63 68 70  
Fax 01 40 63 53 93

francois.benoiton@lucbelot.net

www.lucbelot.net •  belot.luc9@facebook.com •  @LucBELOT